



Demande de permis de lotissement

Coût : 125,00 \$ par lot

+ frais pour évaluation + frais pour compensation (parcs et terrains de jeux)

INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- L'approbation, par l'officier désigné, de l'opération cadastrale n'entraîne aucune obligation pour la municipalité d'émettre un permis de construction ou un quelconque certificat.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- Les taxes municipales doivent être payées.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.

LOTISSEMENT SANS AVANT-PROJET

(Voir pages suivantes pour un avant-projet)

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

1. Plan d'opération cadastrale préparé par un arpenteur-géomètre (1 copie papier et 1 copie PDF)	<input type="checkbox"/>
2. Une attestation signée par un ingénieur ou un technologue montrant que le lot proposé est apte à recevoir une installation septique conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées dans le cas d'un nouveau lot à bâtir;	<input type="checkbox"/>
3. Dans le cas d'un lotissement situé en zone exposée aux glissements de terrain, une étude conforme à l'article 46° devra être fournie dans le cas d'un nouveau lot à bâtir.	<input type="checkbox"/>
4. Avis favorable à un changement d'usage du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cas d'un terrain touchant à un site d'élimination des déchets	<input type="checkbox"/>
5. Le propriétaire du terrain a payé les taxes municipales qui sont exigibles à l'égard des immeubles compris dans le plan	<input type="checkbox"/>

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone travail :	
Téléphone cellulaire :	Courriel :	
Emplacement de la demande :		

AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT

Doit faire une demande d'avant-projet lorsqu'il y a :

4 lots et plus, la construction d'un nouveau chemin, le prolongement d'un chemin existant ou, 3 lots ou moins situés sur une propriété dont la superficie résiduelle est suffisante pour y morceler deux (2) autres lots

**Coût : 330,00 \$ Analyse d'un avant-projet de lotissement sans construction de chemin
550.00 \$ Analyse d'un avant-projet de lotissement avec construction de chemin
+ frais pour évaluation + frais pour compensation (parcs et terrains de jeux)**

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

<p>1. Plan d'opération cadastrale préparé par un arpenteur-géomètre (1 copie papier et 1 copie pdf.)</p> <ul style="list-style-type: none">• La date de préparation du plan, la direction du nord, l'échelle du plan ainsi que le numéro de minute, la signature et le sceau de l'arpenteur-géomètre ayant réalisé le plan;• Les lignes de lots existantes, les dimensions et la superficie propres à chaque lot;• Les bornes, les dimensions de chaque limite, la superficie, l'identification cadastrale du lot projeté ou des lots projetés;• La superficie constructible telle que définie au règlement de zonage en vigueur;• Les constructions existantes sises sur ou en périphérie à moins de 15 m du ou des terrains faisant l'objet du lotissement proposé;• Les terrains limitrophes ou terrains faisant l'objet du projet et appartenant au même propriétaire, que tous ces terrains fassent partie ou non du projet;• Le tracé et l'emprise des chemins proposés, leur pente, de même que le tracé des chemins existants;• L'emplacement des services publics existants;• L'espace réservé pour les parcs, terrains de jeux ou espaces naturels, la superficie de cet espace et le pourcentage que représente cette superficie par rapport à l'aire totale du terrain faisant l'objet du lotissement proposé;• L'usage pour lequel le ou les lots est ou sont destiné(s);	<input type="checkbox"/>
<p>2. Une attestation signée par un ingénieur ou un technologue montrant que le lot proposé est apte à recevoir une installation septique conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées dans le cas d'un nouveau lot à bâtir;</p>	<input type="checkbox"/>
<p>3. Une étude d'incidence environnementale produite par un professionnel indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">• La localisation de tout cours d'eau et milieu humide situés sur le terrain ;• La limite du littoral; <p>Sauf en zone agricole, une étude écologique incluant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un inventaire sommaire de la faune et de la flore présentes;<ul style="list-style-type: none">○ Les espèces florales et fauniques menacées et des mesures de protection, le cas échéant;○ Le drainage naturel des eaux;○ Les impacts du projet de lotissement proposé sur l'environnement et des recommandations pour les minimiser.• Le relief du sol exprimé par des courbes topographiques;• Les zones à risque de glissement de terrain;• Les zones à risque d'inondation;• Les zones de protection des prises d'eau potable;• Les servitudes grevant l'immeuble et celles requises pour l'installation des services publics tels que l'électricité, le câble, la fibre optique, le téléphone, l'aqueduc et l'égout;• La localisation du puits, de l'installation septique et des constructions accessoires;• Les autorisations nécessaires émanant d'autres organismes gouvernementaux, entre autres, un permis d'accès au réseau routier supérieur du ministère responsable des transports au Québec.	<input type="checkbox"/>

4. Le nom et l'adresse du propriétaire ainsi que sa signature ou son autorisation écrite s'il ne fait pas la demande lui-même	<input type="checkbox"/>
5. Le formulaire de demande adressé par le promoteur ou le propriétaire concerné à Hydro-Québec pour l'installation des poteaux électriques desservant tous les terrains du projet avec la confirmation que le paiement relatif à l'installation de ces poteaux a bien été effectué par le promoteur ou le propriétaire	<input type="checkbox"/>
6. Dans le cas d'un lotissement situé en zone exposée aux glissements de terrain, une étude conforme à l'article 46° devra être fournie dans le cas d'un nouveau lot à bâtir.	<input type="checkbox"/>
7. Avis favorable à un changement d'usage du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique	<input type="checkbox"/>
8. Toute servitude de drainage prévue dans le cadre d'une construction de chemin doit être préalablement enregistrée au Registre foncier du Québec avant de procéder à la subdivision des lots concernés et doit être signalée dans les actes de vente	<input type="checkbox"/>
9. La demande doit être accompagnée d'une preuve du mandat octroyé par le requérant à son ingénieur pour la surveillance des travaux de construction de la fondation du chemin	<input type="checkbox"/>
10. La demande doit être accompagnée d'une preuve du mandat octroyé par le requérant à un laboratoire accrédité pour la réalisation des tests de sol et de compaction	<input type="checkbox"/>
11. Le propriétaire du terrain a payé les taxes municipales qui sont exigibles à l'égard des immeubles compris dans le plan	<input type="checkbox"/>

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone travail :	
Téléphone cellulaire :	Courriel :	
Emplacement de la demande :		

Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-haut donnés, sont exacts et si le permis ou certificat demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.

En signant cette demande de permis, je consens à ce que les documents techniques fournis en appui à cette demande soient communiqués aux propriétaires futurs de la propriété et je renonce à l'avis aux tiers prévu à l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Signature du requérant

Date

Mise à jour : mars 2026